

Télécoms

Vivendi/Maroc Télécom : Prologue d'un divorce annoncé ?

Article lu 3673 fois

Selon une dépêche de l'agence financière américaine Bloomberg, l'hypothèse d'une cession-scission des actifs internationaux du géant français des télécoms paraît de plus en plus vraisemblable. La décote « colossale » du holding sur le marché boursier en serait la raison principale. « Ex-entreprise la plus rentable » du groupe français, Maroc Télécom doit-elle craindre la rupture ?



Dans une dépêche publiée mercredi dernier, l'agence d'informations financières Bloomberg annonçait que le géant de la télécommunication et du divertissement français Vivendi « considérait une restructuration de la structure de la compagnie pouvant conduire à sa scission [...] en deux pôles ». Selon les sources de l'agence, l'hypothèse de la scission du groupe en deux entités distinctes, avec d'un côté un « pôle divertissement et média » (Universal Music, Activision Blizzard Inc.) et de l'autre, un « pôle télécommunication et diffusion de contenu » (SFR, Maroc Télécom), aurait été évoquée afin de redresser la valorisation du titre boursier de Vivendi, en sérieuse décote depuis 5 ans.

A 13,33 Euros le titre – alors qu'il valait près du double il y a cinq ans, le dossier Vivendi ne capitalise en effet plus que 16,6 Milliards d'Euros aujourd'hui, ce qui le place largement en deçà des évaluations de Morgan Stanley qui estime que la somme des actifs du groupe avoisine les 40 Milliards d'Euros, auxquels s'ajoutent 12 Milliard d'Euros de dette. En d'autres termes, la somme de la valeur de chacune des composantes du groupe Vivendi est largement supérieure à celle du groupe lui-même : SFR et GVT par exemple, filiales de téléphonie française et brésilienne du holding, valent à elles seules respectivement 12 et 5,2 milliards d'Euros tandis que Maroc Télécom, leur équivalent marocain, pèse pour sa part 2.7 Milliard d'euros (exercice 2010-2011).

Pour réduire la décote du holding – estimée à près de 40% par le conseil de gouvernance de la compagnie, deux autres hypothèses auraient été également envisagées : la première consisterait en une cession de tout ou partie des 80% du groupe dans Canal + France à Lagardère – qui détient les 20% restants, tandis que la seconde passerait par la cession, actif par actif, des filiales internationales du groupe (CVG Activision Blizzard, Maroc Télécom).

Maroc Télécom- Vivendi : la rupture ?

Aux allégations de cette dépêche, Vivendi oppose son démenti formel. Par la voie d'un communiqué de presse, le groupe « dément [en effet] vigoureusement toutes les assertions [...] infondées et d'ailleurs anonyme » qui y sont avancées.

Nonobstant ces démentis, la machine à spéculer est lancée et les analystes financiers planchent d'ores et déjà sur plusieurs scénarios possibles. Parmi ceux envisagés, la cession, actif par actif, des filiales internationales de la compagnie, à commencer par Maroc Télécom (Universal Music et Canal+ faisant également parti du lot). Affichant des résultats en baisse de 2,52% sur l'exercice 2010-2011, la compagnie marocaine des télécoms semble en effet devoir faire face à une concurrence locale de plus en plus rude, en témoigne ses 14% de parts de marché perdus dans le secteur de la téléphonie mobile depuis Janvier 2010. Cette date correspond à l'entrée sur le marché de l'offre « INWI » de Wana Corporate ; entrée qui, selon toute vraisemblance, semble avoir porté ombrage au numéro 1 marocain du secteur de la télécommunication.

En ce sens, l'arrivée annoncée de France Télécom dans le royaume nourrit-elle l'appréhension des dirigeants de Vivendi qui craignent de voir la filiale marocaine perdre encore plus de vitesse. Si cela s'avère vrai, gageons que ces derniers n'hésiteront pas à briser le lien fusionnel qui unit le géant français avec son ex-entreprise la plus rentable.

<http://www.yabiladi.com/articles/details/10328/vivendi-maroc-telecom-prologue-d-un.html>